CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E43510** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 12 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 34378072200033

Siret : 343 780 722 00033

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2102009

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 102497031

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 102497031

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/09/2026

Raison sociale : KA SS

7 BIS IMPASSE GOUNOD
7BIS
94240 L'HAY-LES-ROSES

Téléphone : 01 45 15 18 00 **Fax :** 01 45 15 00 17

Portable :

Responsabilité légale :
MARCHAND ROMAIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : kass@kass.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 923 470 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	9	11/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 09:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.